

Descriptif de formation

Formation postgraduée en psychothérapie analytique selon C.G. Jung

**contribuant à l'obtention du titre de spécialiste FMH
en psychiatrie et psychothérapie
ou
comme formation continue pour psychiatres et médecins**

Reconnue par la Société suisse de psychiatrie et psychothérapie (SSPP)

Antenne Romande du C.G. Jung-Institut Zürich
www.jungantennenromande.ch

C.G. Jung-Institut Zürich :
www.junginstitut.ch

Préambule : but et destinataires du document

Le présent document décrit la formation postgraduée en psychothérapie analytique selon C.G. Jung offerte par l'Antenne romande du C.G. Jung-Institut Zürich et contribuant à l'obtention du titre de spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie ou servant de formation continue pour psychiatres et médecins. La formation est décrite du point de vue de son positionnement, de sa structure et des principes de sa mise en œuvre.

Ce document est destiné aux acteurs et actrices de cette formation, c'est-à-dire aux participant-e-s à la formation et à toute personne intéressée à la suivre, aux intervenant-e-s et superviseurs/euses ainsi qu'aux institutions formatrices dans lesquelles les médecins poursuivent leur spécialisation en psychiatrie et psychothérapie.

La présente description se concentre sur les aspects généraux et permanents de cette formation répétée périodiquement tandis que les éléments d'organisation pratique et les détails opérationnels liés à une édition spécifique (programme, horaire, renseignements pratiques etc.) figurent dans des documents distincts et sont renouvelés à chaque édition de la formation.

Un prospectus rassemblant les informations essentielles du présent document est également disponible.

Table des matières

Intention de la formation et public visé.....	3
Institution formatrice et reconnaissance	3
Déroulement de la formation	3
Positionnement et articulation de la formation	4
Structure de la formation	4
Intervenant-e-s dans la formation	4
Système qualité de la formation	4
Contenus traités durant la formation.....	5
a) Fondements de la psychologie analytique	5
b) Développement de la personnalité.....	5
c) Pratique de la psychothérapie.....	6
d) Supervisions de groupe	6
Exigences supplémentaires.....	6
a) Expérience thérapeutique personnelle.....	6
b) Supervisions	7
Conditions d'admission, inscriptions, validation	7
a) Conditions d'admission	7
b) Inscriptions	7
c) Attestation de participation et validation de la formation.....	7
Coût de la formation	8
Direction de la formation.....	8

Intention de la formation et public visé

Dans sa psychologie et psychothérapie analytique, le psychiatre suisse C.G. Jung a élaboré une approche qui s'oriente en suivant les ressources propres de la personne et le potentiel de développement inhérent à chacun-e et qui considère les difficultés psychiques comme autant de défis posés au cours d'une évolution personnelle.

Élaborée de manière empirique, cette approche se base sur la pratique psychiatrique et l'expérience propre de C.G. Jung ainsi que sur l'élargissement de son regard à la dimension collective et historique de l'humanité. Ses travaux permettent de mieux comprendre la construction de la personnalité, le développement de conflits relationnels ainsi que les évolutions psychiques pathologiques et proposent d'aborder le traitement psychothérapeutique en conséquence.

Dans le cadre pratique du traitement psychothérapeutique, ce sont, entre autres, l'interprétation des rêves et des images, la typologie, le jeu de sable ou l'imagination active qui jouent un rôle au moment où l'on tente de saisir la complexité des phénomènes psychiques conscients et inconscients.

La formation en psychothérapie analytique selon C.G. Jung décrite dans le présent document se fonde sur cette approche et vise prioritairement à transmettre la théorie et la pratique de la psychothérapie analytique jungienne à des médecins en formation pour obtenir le titre de spécialistes FMH en psychiatrie et psychothérapie, dans le cadre de leur volet d'approfondissement en psychothérapie.

Cette formation, proche de la pratique, s'adresse également aux médecins psychiatres et psychothérapeutes FMH ou à des médecins d'autres spécialisations en tant que formation continue. Elle permet d'affiner et d'élargir la compréhension du fonctionnement psychique et d'avoir un regard différent sur les patient-e-s et leurs pathologies.

Institution formatrice et reconnaissance

C'est le C.G. Jung-Institut Zürich qui propose cette formation par l'intermédiaire de son Antenne Romande.

Le C.G. Jung-Institut Zürich a été fondé en 1948 comme institut de formation et de recherche pour psychothérapeutes et analystes jungie-ne-s. L'Institut propose plusieurs cursus de formation postgraduée ainsi que de multiples offres pour le grand public.

Un de ces cursus proposés est la formation en psychothérapie analytique décrite ici, qui est reconnue par la Société suisse de psychiatrie et psychothérapie (SSPP) et la Fédération des médecins suisses (FMH) comme approfondissement en psychothérapie selon les exigences établies par la FMH pour la formation de trois ans intitulée « psychothérapie au sens strict » (règlement de formation FMH du 1^{er} juillet 2009, révision du 15 décembre 2016) en vue de l'obtention du titre de spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie. Cette formation s'inscrit dans les « modèles psychanalytiques » et est reconnue par la SSPP depuis 2010.

Proposée depuis 1996 en allemand, cette formation est également offerte en français à Genève depuis 2015 par le C.G. Jung-Institut Zürich au moyen de son Antenne Romande, qui rassemble depuis 1993 des analystes romand-e-s et prend en charge diverses offres en Romandie.

Déroulement de la formation

Le cursus se déroule sur 3 ans et consiste en 10 jours de formation par année (5 sessions de 2 jours consécutifs, soit vendredi et samedi). La formation débute chaque deux ans.

Les cours ont lieu dans les locaux de l'Antenne Romande du C.G. Jung-Institut Zürich à Genève.

Positionnement et articulation de la formation

Les contenus de la formation correspondent au catalogue des objectifs d'apprentissage énumérés par la FMH à propos de la « psychothérapie au sens strict » et sont enseignés sous l'angle de la psychothérapie analytique de C.G. Jung au moyen de cours, de séminaires et de supervisions de groupe.

Les thèmes abordés sont en lien avec les attitudes, capacités et connaissances psychothérapeutiques (à savoir: contexte psychodynamique, dynamique de la relation, attitudes thérapeutiques, diagnostic et indication de traitement, perception de soi, réflexion autour du processus thérapeutique et approches thérapeutiques spécifiques).

L'ensemble de la formation permet d'obtenir les 180 crédits de cours et séminaires demandés par le règlement pour une formation postgraduée donnant accès au titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie (2.1.2.1 b) ainsi que les 60 crédits de supervision de groupes.

Structure de la formation

Le programme de formation est construit de manière à pouvoir acquérir et approfondir les fondements de la psychothérapie analytique jungienne moyennant des cours, des séminaires et des supervisions de groupe. Durant la première année, le contenu est focalisé sur les bases théoriques de la psychologie de C.G. Jung et ses méthodes d'intervention. En deuxième et troisième années, l'application des concepts à la pratique psychothérapeutique s'intensifie.

Répartition des heures sur les trois années

	année 1	année 2	année 3	total
Théorie	56	20	16	92
Séminaires	12	40	36	88
Supervisions de groupe	12	20	28	60
Total	80	80	80	240

Intervenant-e-s dans la formation

Les intervenant-e-s et les superviseurs/euses sont des analystes accrédité-e-s par le C.G. Jung-Institut Zürich et ont de longues années d'expérience de la pratique psychothérapeutique et de l'enseignement. Des médecins spécialistes FMH en psychiatrie et psychothérapie ayant les qualifications requises par le programme de formation postgraduée FMH peuvent également être intervenant-e-s et superviseurs/euses dans ce programme.

Système qualité de la formation

Les conditions d'évaluation globales et spécifiques définies dans les dispositions émises par la FMH et la SSPP sont contrôlées par la direction de la formation. Celle-ci présente à la

SSPP chaque année un rapport sur le développement et les activités des programmes de formation ayant eu lieu à Zürich-Küsnacht et à Genève.

L'évaluation par les participant-e-s de chaque cours, séminaire et session de supervision de groupe en fait partie, ainsi qu'une évaluation globale recueillie à l'issue de chaque année de formation.

Les intervenant-e-s et superviseurs/euses sont invité-e-s chaque année à suivre une journée d'information, d'échange et de perfectionnement au sujet des spécificités de cette formation.

Contenus traités durant la formation

Les interventions sont regroupées autour de quatre pôles, à savoir les fondements de la psychologie analytique, le développement de la personnalité, la pratique de la psychothérapie et les supervisions de groupe. Ci-dessous, à titre indicatif, les principaux thèmes abordés :

a) Fondements de la psychologie analytique

Conscient, inconscient

Structure de la psyché selon Jung, avec ses théories du conscient, de l'inconscient et de leurs contenus. Les concepts du moi, de l'ombre, de la persona, de l'animus et de l'anima et du Soi. La dynamique entre le moi et l'inconscient, les mécanismes de défense et de compensation.

Découverte et signification de l'inconscient collectif, des archétypes et des symboles

Nature et fonction des archétypes, évolution du concept, rapports entre archétype/biologie/esprit, «objectivité psychique», archétypes et symboles, définition et fonction du symbole.

Théorie des complexes

Complexes et expérience d'associations. Autonomie et effets des complexes, somatisation.

Psychodynamique

Energie psychique, régression et progression, la psyché en tant que «système» autorégulateur, principe des opposés, énantiodromie, formation du symbole, fonction transcendante, causalité, finalité.

Typologie

Notions de types, attitudes et fonctions. Introversion/extraversion, pensée, sentiment, intuition, sensation. Instrument cernant le type. Dynamique du type. Fonction inférieure. Utilisation dans la pratique thérapeutique.

Spiritualité

Religiosité salutogène et pathogène. Expérience du sacré et du numineux. Psychopathologie de la religion.

b) Développement de la personnalité

Psychologie du développement

Psychologie jungienne du développement, les stades archétypiques de la conscience, la relation archaïque, l'axe moi-Soi. Phases de la vie et représentations du vieillissement. Déficiences.

Individuation

Le processus d'individuation, ses phases et ses symboles. Individu et collectivité. Synchronicité, image de l'homme, recherche de sens. Le Soi.

c) Pratique de la psychothérapie

Diagnostic, indication, pronostic

Diagnostic psychodynamique, investigation analytique ou causale et réductive, diagnostic descriptif selon l'ICD-10 et DSM-V. Dynamique des complexes et leur diagnostic. Indication, méthodes d'investigation, causalité. Pronostic, prise de conscience, guérison et questions existentielles.

Théorie et interprétation des rêves

Sources, fonctions et structure du rêve. Types de rêves : rêves initiaux, rêves de transfert, rêves archétypiques, visions et rêves. Démarche et niveaux d'interprétation.

Théorie et interprétation des images

Principes d'interprétation, symbolisme des formes, couleurs, contenus, nombres. Le principe créatif en tant qu'outil thérapeutique, diagnostic et analyse des processus sur la base de dessins et d'imaginations. Les mandalas comme images de la psyché. Images archétypiques dans la peinture.

Théorie et interprétation des mythes et des contes

Origine et transmission, types de contes, structure, motifs tels que les sorcières, l'ogre, le voyage du héros. Interprétation des contes. Utilisation de contes en fonction de pathologies spécifiques.

La relation thérapeutique

Transfert, contre-transfert, concepts liés au transfert, aux résistances, à la projection. Symboles liés aux interactions et aux relations. Le patient difficile.

Psychothérapie centrée sur les troubles

Troubles structurels de la personnalité, troubles anxieux, troubles obsessionnels-compulsifs, troubles narcissiques, troubles de l'alimentation, addictions et abus de substances, troubles somatoformes, état de stress posttraumatique, dépression, comportements suicidaires, psychose, démence.

Autres thématiques relevant de la psychologie analytique

Neurosciences et psychologie analytique, alchimie, psychologie transgénérationnelle, l'enfant de remplacement, migration et exil, etc.

d) Supervisions de groupe

Les participant-e-s approfondissent leurs connaissances au niveau de la psychothérapie analytique en présentant des situations de leur propre pratique. Différentes approches de supervision sont appliquées.

Exigences supplémentaires

a) Expérience thérapeutique personnelle

Il est précisé au point 2.1.2.4 du règlement de formation postgraduée de la FMH du 15 décembre 2016 que le candidat ou la candidate qui souhaite obtenir le titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie doit acquérir une expérience thérapeutique personnelle d'au moins 80 séances (à 45 minutes). Pour la cohérence de cette formation, il est souhaitable qu'elle soit acquise auprès d'un-e analyste accrédité-e du C.G. Jung-Institut Zürich ou affilié-e à l'IAAP (International Association of Analytical Psychology).

b) Supervisions

Le règlement de formation postgraduée de la FMH exige au point 2.1.2.2 un total de 150 séances de supervision (à 45 minutes) de psychothérapie au sens strict, dont au moins 100 séances dans l'approche psychothérapeutique choisie.

Durant la formation de trois ans, 60 séances de supervision de groupe sont offertes dans le cadre du programme et incluses dans le coût.

Un minimum de 15 séances de supervision individuelle (point 2.1.2.2.3) doivent être accomplies auprès de superviseurs/euses du C.G. Jung-Institut Zürich.

Le participant ou la participante choisit librement la forme des 25 autres séances de supervision, mais elles doivent être faites dans la perspective de l'approche psychodynamique. Pour la cohérence de cette formation, il est souhaitable qu'au moins une partie de ces séances soit faite avec un-e ou des superviseur/euses accrédité-e-s du C.G. Jung-Institut Zürich.

Selon le règlement de formation postgraduée FMH, le ou la participant-e est libre de choisir d'accomplir les 50 séances de supervision restantes auprès de superviseurs/euses jungien-ne-s ou auprès d'un-e thérapeute qualifié-e pratiquant un autre modèle reconnu de psychothérapie.

Le règlement de formation postgraduée de la FMH prévoit par ailleurs de travailler avec au moins deux superviseurs/euses distinct-e-s.

Conditions d'admission, inscriptions, validation

a) Conditions d'admission

Des médecins qui suivent une formation postgraduée en vue d'obtenir le titre de spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie sont habilités à participer au programme.

Des psychiatres psychothérapeutes avec titre FMH ainsi que tout autre médecin intéressé-e par la psychosomatique et/ou la psychothérapie jungienne peut suivre le programme en tant que formation continue.

Les participant-e-s, les intervenant-e-s et les superviseurs/euses, s'engagent à respecter le secret professionnel concernant toutes les données appartenant à des patient-e-s présenté-e-s durant la formation, ceci pour une durée illimitée.

b) Inscriptions

L'inscription à la formation postgraduée de trois ans en psychothérapie se fait au moyen du formulaire d'inscription disponible sur le site www.jungantenneromande.ch ou sur demande auprès de la responsable de formation et elle est définitive. Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre d'arrivée.

Lorsque le nombre de participant-e-s est insuffisant, la formation peut être annulée. Les personnes inscrites seront alors prévenues au plus tard trois semaines avant le début de la formation.

c) Attestation de participation et validation de la formation

Les participant-e-s reçoivent chaque année une attestation de participation nécessaire pour l'obtention du certificat FMH ou pour la comptabilisation des heures de formation continue.

Une attestation finale est fournie si la présence requise (minimum 80% des interventions chaque année) est atteinte.

Il est possible de rattraper des interventions manquées lors de l'édition suivante de la formation (en principe 2 ans plus tard) ou dans le cadre du programme général du C.G. Jung-Institut Zürich ou, le cas échéant, de son Antenne Romande.

C'est la SSPP qui effectue la validation formelle des acquis de formation pour les participant-e-s qui suivent la formation en vue d'obtenir le titre de spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie.

Coût de la formation

La formation coûte CHF 8'100.- payable en trois tranches annuelles de CHF 2'700.-

Deux mois avant le début de chaque année de formation, les participant-e-s reçoivent une facture qui est à régler avant la première session de l'année en cours.

En cas de retrait jusqu'à un mois avant le début de la formation, la somme versée est remboursée sous déduction de frais administratifs de CHF 300.- En cas de retrait ultérieur, le ou la participant-e est redevable en plus de la moitié du coût de la formation.

Les honoraires pour l'analyse personnelle et pour les supervisions individuelles ne sont pas inclus dans le coût de la formation. Les tarifs respectifs sont à convenir avec les analystes et superviseurs/euses choisi-e-s (voir la liste des analystes et superviseurs/euses) et ce sont eux qui établissent les notes d'honoraires.

Direction de la formation

Responsable de la formation

Evy Tausky, Genève

Analyste didacticienne et superviseuse du C.G. Jung-Institut Zürich

Membre du Curatorium (conseil de fondation) du C.G. Jung-Institut Zürich

Représentante de l'Antenne Romande

Responsabilité médicale

Dr. méd. Renate Daniel

Spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie

Analyste didacticienne et superviseuse du C.G. Jung-Institut Zürich

Directrice des programmes au C.G. Jung-Institut Zürich